

*D*irection des *A*ffaires *c*ulturelles

Archives *m*unicipales et *D*ocumentation

Elections municipales
14 et 21 mars 1965

Conseil municipal
Installation

21 mars 1965

Sommaire

Elections municipales du 14 et 21 mars 1965

Conseil municipal, séance du 21 mars 1965 : élection du maire et des adjoints	p. 3-9
Conseil municipal, séance du 7 avril 1965 : désignation des délégués au sein des commissions	p.10-19

Conseil municipal, séance du 21 mars 1965 : élection du maire et des adjoints (registre des délibérations 1D62 p. 292-295)


21 MAR 65

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée le 11 Février 1965 à vingt trois heures trente et ont signé les membres présents

*M. Boussolari
M. Faillade
M. Martin
M. Paupy
M. Ralite*

*M. Ralite
M. Boussolari
M. Faillade
M. Martin
M. Paupy
M. Ralite*

Le Maire d'Aubervilliers soussigné, certifie que le compte rendu qui a été affiché conformément à la loi.



R. Renaud

CONSEIL MUNICIPAL

Le 14 Mars 1965, une convocation a été adressée à chaque membre du Conseil Municipal qui se réunira en séance officielle à la Mairie, le dimanche 21 Mars 1965, à 10 heures, salle du Conseil en vue de procéder à l'élection de la Municipalité.

ORDRE DU JOUR

- 1 Appel nominal,
- 2 Lecture des résultats constatés au Procès-Verbal élections Municipales du 14 Mars 1965,
- 3 Election du Maire et de 5 Adjoints réglementaires,
- 4 Création de postes d'adjoints au Maire supplémentaires,

Les membres du Conseil municipal de la Commune d'AUBERVILLIERS, proclamés par le Bureau Electoral à la suite des opérations du 14 Mars 1965, se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire conformément aux articles 24 et 59 du Code Administration Municipales;

Etaient Présents:
 MM. KARMAN, DUBOIS Georges, Mme LEMAITRE Marguerite, M. LACOUR Armand, M. FINCK Edouard, M. BOISADAN Ernest, M. BLANC James, M. LOI Maurice, M. RALITE Jack, Mme MARTIN née LE PALES Simone, M. THENARD René, M. FAILLADE Robert, M. NORMAND Emile, Mme PAPPY née BRAYE Marcelle, M. CARON Jean, M. DEMAISON Jean, M. BERTHEUIL René, M. HUZARD Adrien, M. CIRZA René, Mme PROGER née BALLOT Rolande, M. COUSIN René, Mme COCHENNRE née BURIAU Gilberte, M. PINEAU René, Mme FEPRON née GUYOMARD Paulette, M. PLEURY André, M. CASTILLON Robert, Mme NEDELEC née NAEL Annie, Mme FERRIE née GOUYON Simone, M. LACOTTE Michel, Mme CATHALIFAUD née VALLEE Madeleine, Mme BEAURAIRE née ROUSSEAU Viviane, M. BILLE Michel, M. THOMAS Jean, Mme DERAMAIX née LOBET Lucienne, M. NEDELEC Louis, M. BUSSOLARI Gilbert.

Excusés:
 M. RENAUD André, Représenté par M. BOISADAN Ernest.

nominal

SEANCE DU CONSEIL du 11 FEVRIER 1965.

ordre du jour,

- 1 Appel nominal,
- 2 Lecture et approbation,
- 3 Désignation d'un Secrétaire,

- 4 Utilisation des fonds Barangé au cours du 4^{ème} trimestre 1964
- 5 Diverses ouvertures de crédits,
- 6 Entretien des bâtiments communaux en 1965 (travaux d'entretien de gros entretien et travaux neufs de faible importance) traité de viabilité et V.R.D. marché passé avec l'Entreprise JOYEUX
- 7 Entretien des bâtiments communaux en 1965 nettoyage des vitres et glaces lessivages des peintures et conservation marché avec la Sté l'AUDACIEUSE,
- 8 Travaux d'entretien dans les bâtiments communaux en 1964 travaux de chauffage central et fumisterie avenant n°2 au marché passé avec la S.E.C.P.I.T.
- 9 Travaux d'entretien des bâtiments communaux en 1964 travaux de menuiserie avenant n°1 au marché passé avec l'Entreprise BARRES frères,
- 10 Aménagement d'un Lycée provisoire dans l'ancienne Manufacture d'allumettes approbation du décompte définitif des travaux,
- 11 Equipement d'une cuisine provisoire au Lycée Technique Municipal approbation du décompte définitif des travaux demande de subvention,
- 12 Théâtre de la commune installation téléphonique contrat d'entretien avec la Sté S.T.M.
- 13 Travaux d'échenillage pour l'année 1965 Marché passé avec la S.E.E.L.A.A.
- 14 Fourniture de matériaux enrobés "Companac" 1965 Marché passé avec la Société Chimique et Routière de la Gironde
- 15 Travaux de curage et de désobstruction de canalisation d'égouts 1965 Marché passé avec SOCCA
- 16 Revêtement bitumineux rues Lécuyer et la Motte et de Presles approbation du décompte définitif des travaux avenant n°1 au marché passé avec la S.A.C.S.E.
- 17 Remboursement de franc résultant des déplacements de l'appareil d'éclairage public 1^{er} Avenue Victor Hugo autorisation d'encaisser.
- 18 Etat de recouvrement de droits de stationnement au Cimétière Communal
- 19 Remboursement de dommages sur poubelles de collectes hermétiques d'ordures ménagères autorisation d'encaisser.
- 20 Construction d'un 6^{ème} groupe scolaire dans le quartier de la Frette annulation de la délibération du 10 Mars 1962 approuvant un premier avant projet approbation d'un nouvel avant projet concernant un procédé de construction industrialisé aluminium français St Gobain.
- 21 Acquisition par la Ville d'Aubervilliers de diverses parcelles de terrain en vue de la création et de l'aménagement d'une colonie de vacances à St Hilaire de Flies annulation de la délibération du 24 Janvier 1964 approbation de nouveaux métrés estimation. Emprunt de 354.490 francs.
- 22 Acquisition d'un terrain sis rue Bernard et Mablyer à AUBERVILLIERS appartenant à MM. CHARENTAN & CHESNEL demande de déclaration d'utilité publique.
- 23 Lycée classique et moderne prise en charge par la Ville de l'impôt foncier d'un immeuble exproprié.
- 24 Fourniture de produits, films et fournitures pour le Centre de Santé Municipal marché passé avec les Etablissements EDWARD PICCOY
- 25 Fournitures dentaires nécessaires au fonctionnement du Centre de Santé marché passé avec M. IPKER
- 26 Classe Régionale de Sécurité Sociale de Paris approbation des conventions concernant les services polyvalents et le service dentaire
- 27 Bureau must type "Cannes" carrefour des 4 chemins convention N°2 passée avec la direction des services postaux de la région parisienne

21/03/85

293

- 28 Mise à la disposition de la Caisse Centrale d'un local sis rue Achille Domart à AUBERVILLIERS
- 29 Abonnements à divers journaux et publication pour 1965, abonnement au journaux pédagogiques pour le Lycée Technique année 1965
- 30 Classes de neige 2ème séjour contrats passés avec les divers hôteliers.
- 31 Immeuble communal 15 Avenue de la République à AUBERVILLIERS renouvellement du bail passé avec la Caisse primaire centrale de Sécurité Sociale à compter du 1er Janvier 1965
- 32 Révision exceptionnelle des listes électorales de la Chambre des Vétiers.
- 33 prime de technicité architecture voirie.
- 34 Création de 5 classes cours d'aides au groupe scolaire P.Bert
- 35 Augmentation du taux vacations funéraires allouées au Commissaire de police.
- 36 Opération de 48 Logements à Aubervilliers, rue des Cités L.O.G.I.R.F.P. demande de garantie communale pour un prêt de 84.044 fs à taux réduit.
- 37 Revalorisation du suppléant communal représentatif de logement versé aux membres de l'enseignement primaire;
- 38 Rémunération des membres du centre d'éducation Physique scolaires.
- 39 Rémunération des médecins chargés d'assurer à temps partiel le fonctionnement des services médico-sociaux placés sous le contrôle du Ministère de la Santé Publique et de la population.
- 40 Rémunération des heures supplémentaires effectuées par les directeurs et instituteurs dans certains cours municipaux.
- 41 Rémunération d'un professeur municipal de dessin et de peinture d'art (M.VENITTIEN)
- 42 Personnel communal attribution d'une indemnité spéciale à certains personnels communaux.
- 43 Occupation à titre précaire d'un logement de fonction à l'école maternelle Edgar Quinet par M.Gilbert MALLET professeur en retraite
- 44 accident de Mme PERNE TUCHIN employée communale remboursement des prestations versées à Mme HUCHIN autorisation d'encaisser.
- 45 Vœu demandant la carte de combattant pour les soldats ayant vécu la guerre d'Algérie.
- 46 Accidents automobiles autorisation d'encaisser
- 47 Accidents du travail autorisation d'encaisser
- 48 Questions diverses et communications:

des résultats
procès-verbal
municipales
1965.

M. Le Maire

Je vais vous donner lecture des résultats constatés au procès-verbal des élections municipales du 14 Mars 1965:
Je déclare installés les nouveaux Membres du Conseil Municipal

LISTE D'UNION PRESENTÉE PAR LE PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS AVEC LE SOUTIEN DU PARTI SOCIALISTE S.F.I.O.

M. DUBOIS Georges	19.599	Elu
Mme LE MAUT Marguerite	19.599	Elu
M. LACOUR Armand	19.599	Elu
M. FINCK Edouard	19.599	Elu
M. BOISADAN Ernest	19.599	Elu
M. BLANC James	19.599	Elu
M. KARMAN André	19.599	Elu
M. BUSSOLARI Gilbert	19.599	Elu
M. LOI Maurice	19.599	Elu
M. PALITE Jack	19.599	Elu

Mme MARTIN Simone	19.599	Elu
M THIERNARD René	19.599	Elu
M TAILLADE Robert	19.599	Elu
M NORMAND Emile	19.599	Elu
Mme PAUFY Marcelle	19.599	Elu
M CARON Jean	19.599	Elu
M DEMAISON Jean	19.599	Elu
M HUZARD Adrien	19.599	Elu
M GIEZA René	19.599	Elu
Mme FROGER Riende	19.599	Elu
M COUSIN René	19.599	Elu
Mme COCHENEZ Gilberte	19.599	Elu
M PINEAU René	19.599	Elu
Mme FERRON Paulette	19.599	Elu
M ELEURY André	19.599	Elu
M CASTILLON Robert	19.599	Elu
Mme NEDELEC Annie	19.599	Elu
Mme FERRIE Simone	19.599	Elu
M LACOTTE Michel	19.599	Elu
Mme CATHALIFAUD Madeleine	19.599	Elu
Mme BEAUBAIRE Vixiane	19.599	Elu
M BILLE Michel	19.599	Elu
M THOMAS Jean	19.599	Elu
Mme DEFAMAIX Lucienne	19.599	Elu
M. NEDELEC Louis	19.599	Elu
M BUSSOLARI Gilbert	19.599	Elu
M RENAUD André	19.599	Elu

Je déclare donc installé le nouveau Conseil.

M. Le Maire. En application du décret N° 59-363 du 3 Mars 1959, modifiant les articles 25 et 53 du code de l'Administration Communale, la séance du Conseil Municipal, avant l'élection de la Municipalité, doit être présidée par Le Conseiller Municipal le plus âgé.

Monsieur FINCK Edouard, le plus âgé des membres présents, est prié de prendre place à la tribune afin d'assurer la présidence de l'Assemblée.

M. Le Président

Conformément aux dispositions de l'Article du code de l'Administration Communale, je demande au Conseil de vouloir bien désigner un Secrétaire,

M. LE Président ayant ouvert la séance, il a été procédé à la désignation d'un Secrétaire,

Monsieur NEDELEC Louis ayant réuni la majorité des suffrages est désigné pour remplir les fonctions qu'il accepte.

M. Le Président

Le Conseil Municipal étant installé, nous allons procéder à l'élection du Maire,

Cette élection a lieu au scrutin secret.

Je vous rappelle qu'en vertu de la jurisprudence du Conseil d'Etat, le vote par procuration prévu par l'article 27 du Code d'Administration Communale, pourra être valable utilisé pour l'élection du Maire et des Adjointes.

La majorité absolue est nécessaire aux deux premiers tours, mais si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu cette majorité, il est procédé à un troisième tour et l'élection a lieu à la majorité relative.

Si le vote se partage également au même tour, la nomination est acquise au plus âgé.

942. Election du Maire et de 5 Adjointes réglementaires.

*Qu'il se rende exécutoire immédiatement.
Paris, le 25 Mars 1965
Pour le Préfet de la Seine et par dérogation - Le D^r des Affaires Départementales et Financières. Signé: Bore.*

21 MAR 65

294

Je vous demande donc de procéder maintenant à l'élection du Maire qui sera ensuite suivie par l'élection de 5 Adjointes réglementaires.

ELECTION DU MAIRE

1er tour de scrutin

Le Président après avoir donné lecture des articles 58, 59, et 62 du Code de l'Administration Communale, a invité le Conseil à procéder au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection d'un Maire.

Chaque Conseiller Municipal, à l'appel de son nom a remis fermé au Président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	37
(dont une par procuration)	
à déduire: bulletins blancs, ou ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître	0
<hr/>	
Reste, pour le nombre des suffrages exprimés	37
Majorité absolue	19
<hr/>	
Ont obtenu M. KARMAN	trente sept voix 37

Monsieur André KARMAN ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Maire.

ELECTION DU PREMIER ADJOINT

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes et sous la présidence de M. A. KARMAN élu maire, à l'élection du 1er Adjoint

1er tour de scrutin

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants:

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	37
A déduire bulletins blancs, ou ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître	0
<hr/>	
Reste pour le nombre des suffrages exprimés	37
Majorité absolue	19

Ont obtenu Madame Marguerite LE MAUT trente sept, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé Adjoint

Election du Deuxième Adjoint

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du Deuxième Adjoint.

1er tour de Scrutin

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants:

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne (dont 1 par procuration)	37
A déduire bulletins blancs, ou ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître	0
<hr/>	
reste pour le nombre des suffrages exprimés	37
majorité absolue	19
<hr/>	
Monsieur Jack PALITE	trente sept voix 37

Monsieur Jack RALITS (trente sept voix) ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé adjoint.

TROISIEME ADJOINT

Il sera procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du troisième adjoint.

1er tour de Scrutin

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants:

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne (dont I par procuration)	37
a déduire bulletins blancs, ou ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître	0
reste pour le nombre des suffrages exprimés	37
majorité absolue	19

ont obtenu Monsieur André FLEURY trente sept voix 37

Monsieur André FLEURY (trente sept voix) ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé adjoint.

ELECTION DU QUATRIEME ADJOINT

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du quatrième adjoint.

1er tour de scrutin

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants:

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne (dont I par Procuration)	37
a déduire bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître	0
reste pour le nombre des suffrages exprimés	37
majorité absolue	19

Ont obtenu Madame Madeleine CATHALIFAUD trente sept voix 37

Madame Madeleine CATHALIFAUD (trente sept voix) ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamé adjoint.

ELECTION DU CINQUIEME ADJOINT

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du cinquième adjoint.

1er tour de scrutin

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants/

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne (dont I par Procuration)	37
a déduire bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître	0
reste pour le nombre des suffrages exprimés	37
majorité absolue	19

ont obtenu Monsieur Edouard FINCK trente sept voix 37

Monsieur Edouard FINCK (trente sept voix) ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé adjoint.

-CREATION DE POSTES D'ADJOINTS AU MAIRE SUPPLEMENTAIRES-

Monsieur le Maire. Conformément à l'article 56 du Code d'Administration Municipale, les conseillers Municipaux ont la faculté de décider par une délibération prise sur la proposition du Maire la cré-

943. Création de postes d'adjoints au Maire supplémentaires.

7 1965

47
295

ation pour la durée de leur mandat, d'un ou de plusieurs postes supplémentaires d'adjoints.

Il ne suffit pas que le Conseil Municipal marque son intention d'augmenter le nombre des adjoints en élisant des adjoints supplémentaires, il faut que préalablement et par une délibération distincte, il crée les postes supplémentaires d'adjoints, L'omission de cette formalité entraînerait l'annulation de l'élection des Adjoints.

Toutefois, la loi apporte une limitation au nombre de ces nouveaux postes. Par circulaire en date du 6 Mars 1959, M. Le Préfet nous fait connaître que le nombre des adjoints supplémentaires doit être déterminé compte tenu du chiffre de la population.

Dans ces conditions, le nombre des adjoints supplémentaires pour la Ville d'AUBERVILLIERS est de 3.

Je vous demande de vouloir bien en délibérer, tout en précisant que cette délibération, non soumise à approbation, n'est cependant exécutoire que 15 jours après le dépôt qui doit être fait à la Préfecture.

Dans ces conditions, l'élection des Adjoints supplémentaires ne pourra intervenir que dans une séance ultérieure.

LE CONSEIL,

Qui l'exposé de M. Le Maire,
Vu l'article 56 du Code Municipal,
Vu la circulaire préfectorale C.P. N° 81 du 4 Mars 1965,

A l'unanimité,

DELIBERE/

Sont créés 3 postes supplémentaires d'Adjoints valables pour la durée du mandat de conseiller Municipal.

L'Ordre du jour étant épuisé, la séance est levée le 21 Mars 1965 à 10 heures du matin.

Et ont signé les membres présents/



Handwritten signatures of council members over the seal.

Le Maire d'AUBERVILLIERS, soussigné certifie que le compte rendu qui précède a été affiché conformément à la loi.

A. KARMAN

Handwritten signature of the Mayor, A. Karmann.

CONSEIL MUNICIPAL

CONVOGATION

Le 3 Avril 1965 une convocation a été adressée, à chacun des membres du Conseil Municipal qui s'est réuni en séance officielle le 7 Avril 1965 à 20 h 45 à la Mairie, salle du Conseil sous la présidence de Monsieur André KARMAN, Maire d'AUBERVILLIERS, Conseiller Général de la Seine,

ORDRE DU JOUR

- 1 Appel nominal,
- 2 Designation d'un Secrétaire,
- 3 Lecture et approbation du procès-verbal de la précédente séance,
- 4 Election d'Adjoints Supplémentaires,

Conseil municipal, séance du 7 avril 1965: désignation des délégués au sein des commissions (registre des délibérations 1D62 p. 296b-300)

5	Désignation des Délégués du Conseil Municipal aux différentes commissions municipales et administratives,	7 MAR 65
6	Aménagement du trottoir côté école Paul Doumer Rue du Commandant l'Herminier Marché passé avec l'Entreprise NIER,	
7	Construction d'une crèche et d'un centre de P.M.I. départementaux I2 et I9 Rue Bernard et Mazoyer Participation communale,	
8	Postes et Télécommunications Bureau des 4 Chemins renouvellement du bail et révision du Loyer	
9	Participation aux frais d'équipement généraux afférents aux opérations de 210 logements Pont Blanc et 12 Logements, Centre Commercial Paul Doumer approbation De la convention passée avec la B.A.T.H.	
10	honoraires dus à Me SAINTVILLE Notaire,	
11	Indemnités aux Inspecteurs et Contrôleurs des Contributions Directes,	
12	Cotisation à l'Association des Maires de France 1965,	
13	Parc Automobile approbation des bordereaux concernant la garantie communale des véhicules assurés établis par la Cie d'Assurance "LA PREVOYANNE";	
14	Bâtiments communaux police d'Assurances contre l'incendie concernant le Lycée Technique,	
15	Gaz de France compte communal exercice 1964,	
16 A	Abonnements à divers journaux et revues pédagogiques,	
17	Travaux communaux Hôtel de Ville modernisation de l'installation du chauffage central	
18	Eynasse Guy Moquet Installations fixes pour éclairage des manifestations artistiques Marché passé avec l'Entreprise LELIEVRE	
19	Questions diverses et communications,	
<p>L'AN MIL NEUF CENT SOIXANTE CINQ, le 7 Avril, à 20 H 45, le Conseil Municipal, à AUBERVILLIERS, convoqué le 3 Avril 1965, s'est réuni à la Mairie, salle du Conseil, en séance officielle, sous la présidence de M. André KARMAN, Conseiller Général de la Seine, Maire d'AUBERVILLIERS.</p> <p><u>Présents présents/</u> Mme LE MAUT. M FLEURY. Mme CATHALIFAUD. MM. FINCK DUBOIS. NORMAND. LEMAISON. BERTHEUIL. BLANC. HUZARD. CIEZA. Mme PROGER. M. THENARD. Mme COCHENNEC. M. COUSIN. Mme FAUPY. FERRON. M. PINTEAU. CASTILLON. BOISADAN. BUSSOLARI. Mme MARTIN. M. CARON. TAILLADE. LACOTTE. Mme PERRIE. M. BILLE. Mme DERAMAIX. MM. THOMAS. NEDELEC.</p> <p><u>Excusés/</u> M. FALITE M. LACOUR M. LOI Mme. BEAUBAINE M. RENAUD</p> <p><u>Représentés par/</u> M. FLEURY M. NORMAND M. BUSSOLARI M. BERTHEUIL M. BLANC</p> <p><u>Absents/</u> Mme NEDELEC</p> <p><u>Secrétaire/</u> M. NEDELEC.</p> <p><u>M. Le Maire.</u> Conformément aux dispositions de l'article 29 du code de l'Administration communale, je demande au Conseil de bien vouloir désigner un secrétaire.</p> <p><u>Monsieur Le Maire:</u> Je sou mets au Conseil pour approbation, le procès-verbal de la séance qu'il a tenue le 21 Mars 1965 et qui comportait les affaires suivantes: 1 Appel nominal, 2 Lecture des résultats constatés au Procès-Verbal d'Elections</p>		
		945. Désignation d'un secrétaire.
		946. Lecture et approbation du procès-verbal de la précédente séance.

47. Election d'adjoints supplémentaires.

48. Désignation des délégués du Conseil municipal aux différentes commissions municipales administratives

VU
Paris, le 25 Avril 1965.
Maire de la Seine et par délégation
P. le Directeur des Affaires
Municipales et de la Ville
Le Directeur Adjoint,
Signé: Etanchet
MENTION CERTIFIÉE L'ORIGINAL
POUR LE MAIRE
L'ADJOINT DÉLÉGUÉ

7 AVR 65. 296
municipales du 14 Mars 1965,
3 Election du Maire et de 5 Adjointes réglementaires,
4 Création de postes d'Adjoints au Maire supplémentaires,
M. Le Maire.

Par délibération en date du 21 Mars 1965, vous avez décidé la création de postes d'adjoints supplémentaires.

Nous allons procéder à l'élection de ces adjoints dans les mêmes conditions que celles qui ont présidé à l'élection des adjoints réglementaires.

Je vous rappelle que les procurations sont admises la majorité absolue est nécessaire aux deux premiers tours et la majorité relative au troisième.

ELECTION DU 1er ADJOINT SUPPLEMENTAIRE

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes et sous la présidence de M. André KARMAN élu maire, à l'élection du premier adjoint supplémentaire.

1er tour de scrutin

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants
nombre de bulletins trouvés dans l'urne dont (5 par procuration) 36
à déduire bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître

Reste pour le nombre des suffrages exprimés	36
Majorité absolue	19

ont obtenu	monsieur James BLANC	trente six voix	36
------------	----------------------	-----------------	----

Monsieur James BLANC trente six voix ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé adjoint.

M. Le Maire.

Par circulaire n°69 en date du 10 Mars 1965, M. le Préfet de la Seine nous signale qu'à l'occasion du renouvellement des assemblées municipales, il y a lieu d'appeler le Conseil Municipal à délibérer notamment sur la désignation de ceux des administrateurs des établissements publics communaux et intercommunaux et des membres des diverses commissions communales ci-après énumérées.

Pour ces désignations il y a lieu de recourir au vote à bulletin secret et à la majorité absolue des voix, la majorité relative suffisante toutefois après deux tours de scrutin et l'élection étant acquise au plus âgé en cas d'égalité de suffrages.

Voici les commissions qu'il y a lieu de pourvoir:

- Commission d'adjudication
- Syndicat des communes de la Seine pour le personnel,
- Conseil de discipline
- Commission des impôts directs;
- Commission de révision des listes électorales,
- Délégués au conseil d'administration de l'O.P.H.L.M.
- Délégué au Conseil d'administration de la Sté d'H.L.M. Aubervilliers La Courneuve
- Délégué au syndicat intercommunal des communes de la Seine pour les Eaux
- Délégué au Syndicat Intercommunal des Communes de la Seine pour le Gaz
- Délégués au Syndicat Intercommunal des Communes de la Seine pour l'Electricité
- Délégué à la Maison de retraite Communale
- Délégué au Bureau d'Aide Sociale

Délégué à la Maison des Anciens Combattants
 Délégué au Comité de Surveillance du Centre de Santé Municipal,
 Délégué au Syndicat Intercommunal des Communes de la Seine pour les
 Pompes Funèbres.
 Délégué au Syndicat pour le Cimetière Intercommunal d'Aubervilliers
 LA Courneuve Drancy et Bobigny
 Délégué au Conseil d'Administration de la Caisse des Ecoles
 Délégué au Conseil d'Administration du Patronage Laïque
 Centre Culturel Intercommunal
 Centre Culturel Communal,
 Amicale des Moniteurs
 Comité Consultatif de la Bibliothèque Municipale
 Délégué au Conseil d'Administration de l'Office Municipal de la
 Jeunesse
 Office Municipal des Sports
 Club Municipal d'Aubervilliers
 Délégué au Conseil d'Administration de la Bourse du Travail
 Délégués à la Commission Locale Professionnelle
 Délégué à la Commission Communale des Statistiques Agricoles
 Délégué à la Commission de Révision de la liste du Conseil
 Délégués à la Commission des Marchés

7 MAR 65

Le conseil,
 Après avoir entendu l'exposé de M. Le Maire,
 Vu l'article 27 du Code Municipal,
 Vu la circulaire préfectorale en date du 4 Mars 1965,
 En procédant au vote à bulletin secret,
 A l'unanimité,
 DELIBERE:
 Au premier tour de scrutin,
 Sont désignés pour faire partie de la Commission Locale
 Professionnelle

948. Commission locale
 professionnelle

M. André KARMAN, Maire d'Aubervilliers Président de droit
 M. J. BLANC, Adjoint au Maire, 8 rue Paul Verlaine AUBERVILLIERS
 M. A. FLEURY, Adjoint au Maire, 12 Rue A. Jarry AUBERVILLIERS
 M. R. PINEAU, Conseiller Municipal, 39 Rue de Presles AUBERVILLIERS
 M. M. BILLE, Conseiller Municipal, 40 Rue Trévet AUBERVILLIERS
 M. E. L. DERAMAIX, Conseiller Municipal, 76 Rue du Port AUBERVILLIERS
 M. J. CARON, Conseiller Municipal, 21 Rue des Cités AUBERVILLIERS

949. Syndicat Intercom-
 munal des Communes
 de la Seine pour le gaz

LE CONSEIL,
 Après avoir entendu l'exposé de M. Le Maire,
 Vu l'article 27 du Code Municipal,
 Vu la circulaire préfectorale en date du 4 Mars 1965,
 En procédant au vote à bulletin secret,
 A l'unanimité,
 DELIBERE:
 Au premier tour de scrutin,
 Sont désignés pour faire partie du Syndicat Intercommunal
 des Communes de la Seine pour le Gaz:
 M. J. BLANC, Adjoint au Maire, 8 Rue Paul Verlaine AUBERVILLIERS
 Titulaire,
 M. L. NEDELEC, Conseiller Municipal, 6 Rue Albinet AUBERVILLIERS
 Suppléant

950. Délégué au
 Conseil d'Administration
 de la Société H. L. M.

LE CONSEIL,
 Après avoir entendu l'exposé de M. Le Maire,
 Vu l'article 27 du code Municipal,
 Vu la circulaire préfectorale en date du 4 Mars 1965,
 En procédant au vote à bulletin blanc secret,
 A l'unanimité,
 Au premier tour du scrutin,

7 MAR 65

Sont désignés pour faire partie du Conseil d'Administration de l'O.F.H.L.M.

- M.A. FLEURY, Adjoint au Maire, 12 Rue A. Jarry AUBERVILLIERS
- M.J. BLANC, Adjoint au Maire, 8 Rue Paul Verlaine AUBERVILLIERS
- M.G. DUBOIS, Conseiller Municipal, 17 Rue bis Docteur Pasqué AUBERVILLIERS
- M.M. PILLE, Conseiller Municipal, 26 Rue Trévot AUBERVILLIERS

151. Conseil d'Administration de la Société L.M. Aubervilliers - La Courneuve.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de M. Le Maire,
Vu l'article 27 du Code Municipal,
Vu la circulaire préfectorale en date du 4 Mars 1965
En procédant en vote à bulletin secret,
à l'unanimité,

au premier tour de scrutin,

Sont désignés pour faire partie du Conseil d'Administration de la Société d'H.L.M. AUBERVILLIERS LA COURNEUVE,

- M.J. BLANC, Adjoint au Maire, 8 Rue P. Verlaine AUBERVILLIERS

152. Commission des marchés.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de M. Le Maire,
Vu l'art. 27 du Code Municipal,
Vu la circulaire préfectorale en date du 4 Mars 1965
En procédant au vote à bulletin secret,
à l'unanimité,

au premier tour de scrutin,

Sont désignés pour faire partie de la Commission des

marchés:

- Mme LEMAUT, Adjoint au Maire, 41 Rue de la Maladrerie AUBERVILLIERS
- M.J. BLANC, Adjoint au Maire, 8 Rue Paul Verlaine AUBERVILLIERS
- M.R. CIEZA, Conseiller Municipal, 1 Bd Anatole France AUBERVILLIERS
- Mme FERRON Paulette, Conseiller Municipal, 19 Allée G. LEBLANC AUBERVILLIERS

153. Commission d'adjudication.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de M. Le Maire,
Vu l'article 27 du Code Municipal,
Vu la circulaire préfectorale en date du 4 Mars 1965,
En procédant au vote à bulletin secret,
à l'unanimité,

au premier tour de scrutin,

Sont désignés pour faire partie de la Commission d'Adju-

dications:

- M. André KARMAN, Maire, 114 Rue du F. Blanc AUBERVILLIERS
- Mme Margurite LE MAUT, Adjoint au Maire, 41 Rue de la Maladrerie AUBERVILLIERS
- M. Jack RALITE, Adjoint au Maire, 48 Rue Crevecoeur AUBERVILLIERS
- M. André FLEURY, Adjoint au Maire, 12 Rue A. Jarry AUBERVILLIERS
- Mme Madeleine CATHALIPAUD, Adjoint au Maire, 112 Rue H. Cochenec AUBERVILLIERS
- M. Edouard FINCK, Adjoint au Maire, 95 Avenue Jean Jaurès AUBERVILLIERS
- M. James BLANC, Adjoint au Maire, 8 Rue Paul Verlaine AUBERVILLIERS

154. Conseil d'administration du Patronage Laïque.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de M. Le Maire,
Vu l'article 27 du Code Municipal,
Vu la circulaire préfectorale en date du 4 Mars 1965
En procédant au vote à bulletin secret,
à l'unanimité,

au premier tour de scrutin,

Sont désignés pour faire partie du Conseil d'Administration du Patronage Laïque:

M. Jack RALITE, Adjoint au Maire, 48 Rue Crèvecoeur AUBERVILLIERS
M. Robert CASTILLON, Conseiller Municipal, 13 Sente des Frés Clos
AUBERVILLIERS
Mme Gilberte COCHENEC, Conseiller Municipal, 114 Rue du Pont Blanc
AUBERVILLIERS
Mme Margurite LE MAUT, Adjoint au Maire, 41 Rue de la Maladretie
AUBERVILLIERS
M. Gilbert BUSSOLARI, Conseiller Municipal, 42 Rue Danielle Casanova
AUBERVILLIERS

LE CONSEIL,
Après avoir entendu l'exposé de M. Le Maire,
Vu l'article 27 du code Municipal,
Vu la circulaire préfectorale en date du 4 Mars 1965,
En procédant au vote à bulletin secret,
A l'unanimité,
au premier tour de scrutin,
Sont désignés pour faire partie du Centre Culturel Communal
M. Jack RALITE, Adjoint au Maire, 48 rue Crèvecoeur AUBERVILLIERS
titulaire
M. Adrien EUZARD, Conseiller Municipal, 91 Rue du Pont Blanc AUBERVILLIERS
suppléant

955. Centre Culturel
Communal

LE CONSEIL,
Après avoir entendu l'exposé de M. Le Maire,
vu l'article 27 du code Municipal,
Vu la circulaire préfectorale en date du 4 Mars 1965,
En procédant au vote à bulletin secret,
A l'unanimité,
Au premier tour de scrutin,
Sont désignés pour faire partie de l'Amicale des moniteurs
Mme Rolande FROGER, Conseiller Municipal, 1 Impasse du Pressin
AUBERVILLIERS
M. Robert CASTILLON, Conseiller Municipal, 13 Sente des Frés Clos
AUBERVILLIERS

956. Amicale des
moniteurs.

LE CONSEIL,
Après avoir entendu l'exposé de M. Le Maire,
Vu l'article 27 du Code Municipal,
Vu la circulaire préfectorale en date du 4 mars 1965,
En procédant au vote à bulletin secret,
A l'unanimité,
au premier tour de scrutin,
Sont désignés pour faire partie du Comité Consultatif de
la Bibliothèque Municipal:
Titulaire
M. J. RALITE, 48 Rue Crèvecoeur AUBERVILLIERS Adjoint au Maire,
Mme Annie NEDELEC, Conseiller Municipal, 4 Rue Chauveroux Prolongée
Suppléant AUBERVILLIERS

957. Comité Consultatif
de la Bibliothèque
municipale.

LE CONSEIL,
après avoir entendu l'exposé de M. Le Maire,
Vu l'article 27 du Code Municipal,
Vu la circulaire préfectorale en date du 4 Mars 1965,
En procédant au vote à bulletin secret,
a l'unanimité,
au premier tour de scrutin,
Sont désignés pour faire partie du Conseil d'Administration
de l'office Municipal de la jeunesse:
M. André KARMAN Maire d'Aubervilliers Président de droit
M. Gilbert BUSSOLARI, Conseiller Municipal, 42 Rue D. Casanova AUBERVILLIERS
M. Jean THOMAS, Conseiller Municipal, 39 Rue de Presles AUBERVILLIERS

958. Conseil d'admini-
stration de l'office
municipal de la
jeunesse.

<p>7 Mars 65 159- Office municipal des sports.</p>	<p style="text-align: right;">298</p> <p style="text-align: center;">LE CONSEIL,</p> <p>Après avoir entendu l'exposé de M. Le Maire, Vu l'article 27 du Code Municipal, Vu la circulaire préfectorale en date du 4 Mars 1965, En procédant au vote à bulletin secret, à l'unanimité, au premier tour de scrutin, Sont désignés pour faire partie de l'Office Municipal des Sports: M. Ernest BOISADAN, Conseiller Municipal 22 Rue Henri Barbusse Aubervilliers</p>
<p>160- Club municipal des sports.</p>	<p style="text-align: center;">LE CONSEIL,</p> <p>Après avoir entendu l'exposé de M. Le Maire, Vu l'article 27 du code municipal, Vu la circulaire préfectorale en date du 4 Mars 1965, En procédant au vote à bulletin secret, à l'unanimité, au premier tour de scrutin, sont désignés pour faire partie du Club Municipal d'AUBERVILLIERS: Monsieur E. BOISADAN Conseiller Municipal, 22 Rue Henri Barbusse AUBERVILLIERS</p>
<p>161- Conseil d'administration de la Bourse du Travail.</p>	<p style="text-align: center;">LE CONSEIL,</p> <p>Après avoir entendu l'exposé de M. Le Maire, vu l'article 27 du code municipal, vu la circulaire préfectorale en date du 4 Mars 1965, en procédant au bulletin secret, à l'unanimité, au premier tour de scrutin, sont désignés pour faire partie du Conseil d'Administration de la Bourse du Travail, Monsieur Robert TAILLADÉ, Conseiller Municipal, 131 Rue de la Goutte d'Or AUBERVILLIERS</p>
<p>162- Commission communale des statistiques agricoles.</p>	<p style="text-align: center;">LE CONSEIL,</p> <p>après avoir entendu l'exposé de M. Le Maire, vu l'article 27 du code municipal, vu la circulaire préfectorale en date du 4 Mars 1965; en procédant au vote à bulletin secret, à l'unanimité, au premier tour de scrutin, sont désignés pour faire partie de la commission communale des statistiques Agricoles; M. Emile NOEMAND, Conseiller Municipal, 16 Rue du Chemin Vert AUBERVILLIERS</p>
<p>163- Commission de révision de la liste du conseil des Prud'hommes.</p>	<p style="text-align: center;">LE CONSEIL,</p> <p>après avoir entendu l'exposé de M. Le Maire, vu l'article 27 du code Municipal, vu la circulaire préfectorale en date du 4 Mars 1965, en procédant au vote par bulletin secret; à l'unanimité, au premier tour de scrutin, sont désignés pour faire partie de la commission de Révision de la liste du Conseil des Prud'hommes: M Robert TAILLADÉ, Conseiller Municipal 131 Rue de la Goutte d'Or AUBERVILLIERS Monsieur René COUSIN, Conseiller Municipal, 20 Avenue du Président Roosevelt AUBERVILLIERS</p>

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de M. Le Maire,
Vu l'article 27 du code Municipal,
Và la circulaire préfectorale en date du 4 Mars 1965
en procédant au vote de bulletin secret,

a l'unanimité,

au premier tour de scrutin

sont désignés pour faire partie de la commission des Impôts

Directes:

En qualité de TITULAIRES:

M. André KARMAN, Maire d'AUBERVILLIERS

Mme Margurite LE MAUT, Adjoint au Maire,

41 Rue de la Maladrerie AUBERVILLIERS

M. Jack RALITE, Adjoint au Maire

48 Rue Crevecoeur AUBERVILLIERS

M. Jean FLEURY Adjoint au Maire

12 Rue Alfred Jarry AUBERVILLIERS

Mme Madeleine CATHALIPAUD Adjoint au Maire

112 Rue Hélène Cochenec AUBERVILLIERS

M. Edouard FINCK Adjoint au Maire

95 Avenue Jean Jaurès AUBERVILLIERS

M. James BALON Adjoint au Maire

8 Rue Paul Verlaine AUBERVILLIERS

M. René BERTHEUIL Adjoint au Maire

8 Avenue de la République AUBERVILLIERS

M. Jean CARON Conseiller Municipal,

21 Rue des Ciéts AUBERVILLIERS

M. Gilbert BUSSOLARI Conseiller Municipal

42 Rue Danielle Casanova AUBERVILLIERS

M. ROGER

15 Rue de Paris AUBERVILLIERS

M. RICHY

19 Rue Danielle Casanova AUBERVILLIERS

en qualité de SUPPLEANTS

M. Georges DUBOIS Conseiller municipal

17 Bis Rue du Docteur Pesqué AUBERVILLIERS

M. Emile NORMAND Conseiller municipal

18 Rue du Chemin Vert AUBERVILLIERS

M. Jean DEMAISON Conseiller Municipal

112 Rue Henri Barbusse AUBERVILLIERS

M. Armand LACOUR Conseiller Municipal

3 Rue Ferragus AUBERVILLIERS

M. Adrien HUZARD Conseiller Municipal

91 Rue Du Pont Blanc AUBERVILLIERS

M. René CIEZÀ Conseiller Municipal

1 Boulevard Anatole France AUBERVILLIERS

Mme Rolande FROGER Conseiller Municipal

1 Impasse du Plessin AUBERVILLIERS

M. Maurice LOI Conseiller Municipal

68 Rue des Ecoles AUBERVILLIERS

M. René THENARD Conseiller Municipal

Cité Emile Dubois H 9 AUBERVILLIERS

Mme Gilberte COCHENEC Conseiller municipal

114 Rue du Pont Blanc AUBERVILLIERS

M Jules LEFEVRE

50 Rue hémet AUBERVILLIERS

M. Fleury HEQUET

Rue Edgar Quinet (groupe scolaire Edgar Quinet)
AUBERVILLIERS

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de M. Le Maire,

7.2.65

964. Commission des
Impôts directs.

7 MAR 65
967. Maison des Anciens Combattants.

299

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de M. Le Maire,
Vu l'article 27 du code Municipal,
Vu la circulaire préfectorale en date du 4 Mars 1965,
En procédant au vote à bulletin secret,
a l'unanimité,
au premier tour de scrutin,
Sont désignés pour faire partie de la Maison de Anciens Combattants,
M. Edouard FINCK, Adjoint au Maire, 95 Avenue Jean Jaurès AUBERVILLIERS
M. Emile NORMAND, Conseiller Municipal, 18 Rue du C. Vert AUBERVILLIERS

969. Comité de surveillance du Centre de santé municipal.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de M. Le Maire,
Vu l'article 27 du code Municipal,
Vu la circulaire préfectorale en date du 4 Mars 1965,
En procédant au vote à bulletin secret,
a l'unanimité,
au premier tour de scrutin,
Sont désignés pour faire partie du Comité de surveillance du Centre de Santé Municipal
Mme Le MAUT M. Adjoint au Maire, 41 Rue de la Maladrerie AUBERVILLIERS
Mme M. CATHALIFAUD, Adjoint au Maire, 112 Rue H. Cochenec AUBERVILLIERS
M. A. LACOUR, Conseiller Municipal, 3 Rue Ferragus AUBERVILLIERS.

970. Bureau d'Aide sociale.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de M. Le Maire,
Vu l'article 27 du Code Municipal,
Vu la circulaire préfectorale en date du 4 Mars 1965,
en procédant au vote à bulletin secret,
a l'unanimité,
au premier tour de scrutin secret,
sont désignés pour faire partie du Bureau d'Aide Sociale
M. A. KARMAN, Maire, Président de droit,
Mme M. CATHALIFAUD, Adjoint au Maire, 112 Rue H. Cochenec AUBERVILLIERS
Mme M. LA MAUT, Adjoint au Maire, 41 Rue de la Maladrerie AUBERVILLIERS
M. E. FINCK, Adjoint au Maire, 95 Avenue Jean Jaurès AUBERVILLIERS
Mme S. MARTIN, Conseiller Municipal, 114 Rue du P. Blanc AUBERVILLIERS

971. Maison de retraite communale.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de M. Le Maire,
Vu l'article 27 du code Municipal,
Vu la circulaire préfectorale en date du 4 Mars 1965,
En procédant au vote à bulletin secret,
a l'unanimité,
au premier tour de scrutin,
Sont désignés pour faire partie de la Maison de Retraite Communale,
M. A. KARMAN, Maire d'AUBERVILLIERS, Président de droit,
Mme M. LEMAUT, adjoint au Maire, 41 Rue de la Maladrerie AUBERVILLIERS

974. Conseil de discipline.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de M. Le Maire,
Vu l'article 27 du Code Municipal,
Vu la circulaire préfectorale en date du 4 mars 1965,
En procédant au vote à bulletin secret,
a l'unanimité,
au premier tour de scrutin,
sont désigné pour faire partie du Conseil de discipline:
M. J. BLANG 8 rue paul Verlaine aubervilliers titulaire,
M. E. FINCK, 95 Avenue Jean Jaurès AUBERVILLIERS Suppléant.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de M. Le Maire,
 Vu l'article 27 du code Municipal,
 Vu la circulaire préfectorale en date du 4 Mars 1965,
 En procédant au vote à bulletin secret,
 à l'unanimité,
 au premier tour de scrutin,
 sont désignés pour faire partie,
 de la commission des listes électorales,
 Mme M. LE MAUT, Adjoint au Maire 41 Rue de la Maladrerie AUBERVILLIERS
 M. R. BERTHEUIL Conseiller 8 Ave de la République AUBERVILLIERS
 M. E. FINCK Adjoint au Maire, 95 Avenue Jean Jaurès AUBERVILLIERS

975. Syndicat des communes de la Seine pour le personnel.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de M. Le Maire,
 Vu l'article 27 du Code Municipal,
 Vu la circulaire préfectorale en date du 4 Mars,
 En procédant au vote à bulletin secret,
 à l'unanimité,
 au premier tour de scrutin,
 sont désignés pour faire partie du Scrutin,
 du syndicat des communes de la Seine pour le personnel,
 André KARMAN, Maire d'Aubervilliers,
 M. J. BLANC, 8 Rue P. Verlaine AUBERVILLIERS
 M. J. FLEURY, 12 R e A. Jarry AUBERVILLIERS

949 - (voir page 297)

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de M. Le Maire,
 Vu l'article 27 du code municipal,
 Vu la circulaire préfectorale en date du 4 Mars 1965,
 En procédant au vote à bulletin secret,
 à l'unanimité,
 au premier tour de scrutin,
 sont désignés pour faire partie du Syndicat intercommunal des communes de la Seine pour le gaz:
 M. J. BLANC, Adjoint au Maire, 8 rue P. Verlaine, AUBERVILLIERS
 Titulaire,
 M. L. NEDELEC, Conseiller Municipal, 6 Rue Albinet AUBERVILLIERS
 Suppléant

968. Syndicat Inter-Communal de la Seine pour les Pompes Funèbres.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de M. Le Maire,
 Vu l'article 27 du Code Municipal,
 Vu la circulaire préfectorale en date du 4 Mars 1965,
 En procédant au vote à bulletin secret,
 à l'unanimité,
 au premier tour de scrutin,
 sont désignés pour faire partie du Syndicat Intercommunal de la Seine pour les pompes funèbres:
 M. E. FINCK, Adjoint au Maire, 95 Avenue Jean Jaurès, AUBERVILLIERS
 Mme M. LE MAUT, Adjoint au Maire, 41 Rue de la Maladrerie AUBERVILLIERS

973. Syndicat Inter-Communal des Communes de la Seine pour les Eaux.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de M. Le Maire,
 Vu l'article du Code Municipal,
 Vu la circulaire préfectorale en date du 4 mars 1965,
 En procédant au vote à bulletin secret,
 à l'unanimité,
 au premier tour de scrutin,
 sont désignés pour faire partie du Syndicat Intercommunal des Communes de la Seine pour les Eaux:
 M. G. DUBOIS, Conseiller Municipal 17 bis Rue du D. Pasqué AUBERVILLIERS
 Titulaire,

<p>74665</p> <p>971- Syndicat Inter-communal des Communes de la Seine pour l'Electricité.</p>	<p>M.R.CIEZA, Conseiller municipal, I Boulevard A. France AUBERVILLIERS Suppléant:</p> <p>LE CONSEIL, Après avoir entendu l'exposé de M. Le Maire, Vu l'article du Code Municipal, Vu la circulaire en date du 27 4 Mars 1965, En procédant au Vote à bulletin secret à l'unanimité, sont désignés pour faire partie du Syndicat Inter-communal des Communes de la Seine pour l'Electricité;</p> <p>M.A.HUZARD, Conseiller Municipal, 91 Rue du P. Blanc aubervilliers Titulaire, M.G.BUSSOLARI, Conseiller Municipal, 42 Rue Danielle Casanova AUBERVILLIERS suppléant</p>
<p>966- Syndicat pour le Cimetière intercommunal</p>	<p>LE CONSEIL, après avoir entendu l'exposé de M. Le Maire, Vu l'art. 27 du Code Municipal, Vu la circulaire préfectorale en date du 4 Mars 1965, en procédant au vote à bulletin secret, à l'unanimité, au premier tour de scrutin, sont désignés pour faire partie: du Syndicat pour le Cimetière intercommunal d'AUBERVILLIERS LA COURNEUVE DRANCY BOBIGNY; Mme M. LE MAUT, Adjoint au Maire, 41 Rue de la Maladrerie AUBERVILLIERS M. E. FINCK, Adjoint au Maire, 95 Avenue Jean Jaurès AUBERVILLIERS</p>
<p>965- Conseil d'administration de la Caisse des Ecoles.</p>	<p>LE CONSEIL, Après avoir entendu l'exposé de M. Le Maire, Vu l'article 27 du Code Municipal, Vu la circulaire préfectorale en date du 4 Mars 1965, En procédant au vote à bulletin secret, à l'unanimité, au premier tour de scrutin, sont désignés pour faire partie du Conseil d'Administration de la Caisse des Ecoles/ M.A.KARMAN, Maire d'Aubervilliers, Président de Droit, M.J.RALITE, Adjoint au Maire, 48 Rue Crèvecoeur, AUBERVILLIERS Mme R.FROGER, Conseiller Municipal, I Impasse du Pressin AUBERVILLIERS M.R.PINGAU, Conseiller Municipal, 39 Rue de Presles AUBERVILLIERS M.R.CASTILLON, Conseiller municipal, 15 Sente des Prés Clos AUBERVILLIERS M.G.DUBOIS, Conseiller Municipal, 17 bis rue du D. resqué AUBERVILLIERS Mme G.COCHENNEC, Conseiller Municipal, 114 Rue Du P. Blanc AUBERVILLIERS Mme A.NEDELLEC, Conseiller, 4 Rue Chouveroux AUBERVILLIERS M.M.LOI, Conseiller, 58 Rue des écoles AUBERVILLIERS Mme M.CATHALIFAUD, Conseiller, 112 Rue H.Cochennec AUBERVILLIERS Mme M.LE MAUT, Adjoint au Maire, 41 Rue de la Maladrerie AUBERVILLIERS M.R.BERTHEUIL, Conseiller, 8 Avenue de la République AUBERVILLIERS M.J.DEMAISON, Conseiller Municipal, 112 Rue H.Barbousse AUBERVILLIERS</p>
<p>977- Aménagement du trottoir côté école Paul Doumer rue du Commandant L'Herminier. Marché passé avec l'Entreprise Hies.</p>	<p>LE CONSEIL, Après avoir entendu l'exposé de M. le Maire, Vu le rapport de l'ingénieur Voyer joint à la présente délibération relatif aux travaux d'aménagement du trottoir rue du Commandant L'Herminier, Vu les bordereaux quantitatifs et estimatif des travaux à exécuter,</p>